



Digne-les-Bains, le 22 août 2018

Visite par Myriam Garcia, secrétaire générale de la préfecture et sous-préfète de l'arrondissement de Digne-les-Bains, du séjour VVV au centre de la Fontaine de l'Ours

Mercredi 22 août 2018

Mercredi 22 août 2018, Myriam GARCIA secrétaire générale de la préfecture, sous-préfète de l'arrondissement de Digne-les-Bains, s'est rendue au centre de vacances de la Fontaine de l'Ours à Auzet, pour découvrir les activités et l'organisation du séjour qui s'y déroule dans le cadre du dispositif « Ville Vie Vacances » (VVV)

Cette visite a été réalisée en présence de Mireille DERAY, directrice de la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), de Renaud HIMPENS, directeur adjoint de la CAF et des représentants des services Jeunesse des quatre communes impliquées dans l'organisation de ce séjour.

Le dispositif « Ville Vie Vacances » (VVV) permet aux jeunes principalement issus des quartiers prioritaires d'accéder à des activités de loisirs pendant les vacances scolaires.

Le dispositif VVV n'était plus actif dans le département depuis 2009. Sous l'impulsion du préfet des Alpes-de-Haute-Provence, il a été réactivé et élargi aux zones de revitalisation rurale (ZRR). Cette reprise s'est faite en deux temps : en 2017 en couplant un séjour VVV avec une formation diplômante BAFA visant à encadrer les futurs séjours VVV ; en 2018, en organisant le premier séjour VVV pour les jeunes, encadré par les jeunes diplômés de 2018. 4 communes ont adhéré à ce dispositif, contribuant notamment au financement du séjour de ces jeunes : Château-Arnoux-Saint-Auban, Manosque, Peyruis, Saint-Etienne-les-Orgues.

Cette année, le séjour se déroule du 20 au 24 août 2018 au centre de vacances « la Fontaine de l'Ours » à Auzet. Il s'agit d'un séjour « premier départ en vacances », ouvert aux enfants les plus éloignés de l'accès aux loisirs et aux vacances. 38 enfants ont été retenus, âgés de 6 à 12 ans. 1/4 sont résidents des quartiers

Politique de la ville de Manosque, les autres venant principalement de ZRR. Le séjour s'inscrit dans une logique de développement durable, de découverte de l'environnement et d'activités de pleine nature. L'accent est mis sur le vivre-ensemble et l'éco-citoyenneté.

Au cours de sa visite, Myriam GARCIA a pu découvrir les activités proposées aux jeunes bénéficiant de ce séjour mais aussi s'entretenir avec les personnels encadrants qui ont bénéficié l'année dernière de la formation diplômante BAFA grâce à ce dispositif. Elle a souligné l'intérêt de ce programme qui permet à la fois d'offrir des vacances à des jeunes qui en sont privés tout en leur faisant découvrir les règles du vivre-ensemble, mais aussi de faire bénéficier des jeunes majeurs du département de formations d'animation..



Présentation des activités par Alexandre, encadrant qui a bénéficié de la formation « BAFA citoyen » dans le cadre du dispositif VVV 2017, et qui encadre cette année le groupe des 6-7 ans.



Présentation des carnets de bord que les enfants rédigent chaque jour et qu'ils pourront ramener chez eux au terme du séjour pour se rappeler de ce qui les a marqués.



Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture et sous-préfète de Digne-les-Bains, entourée de Mireille DERAY, directrice de la DDCSPP, de Renaud HIMPENS, directeur adjoint de la CAF, du directeur du séjour VVV, de la

directrice du centre la Fontaine de l'Ours et des représentants des quatre communes impliquées dans le dispositif, Manosque, Peyruis, Saint-Etienne-les-Orgues et Chateau-Arnoux-Saint-Auban.

VERBATIM

Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture et sous-préfète de l'arrondissement de Digne-les-Bains s'est réjouie de l'adaptation de ce dispositif aux spécificités des Alpes-de-Haute-Provence, à travers notamment son extension, au-delà des quartiers Politique de la ville, aux zones de revitalisation rurale. Elle a également salué la volonté de cibler des enfants plus jeunes, de 6 à 12 ans, ce qui permet d'offrir un véritable complément à l'éducation parentale, dans le cadre d'un premier départ en vacances qui sera à l'origine de souvenirs forts. « On se souvient tous de notre premier séjour hors famille » a-t-elle rappelé.

Renaud HIMPENS, directeur adjoint de la CAF s'est dit fier du succès de ce séjour et a indiqué que selon lui il s'agissait déjà d'une réussite, ne serait-ce qu'au niveau du partenariat engagé entre les services de l'État, les communes et la CAF.

Les représentants des services « Jeunesse » des différentes communes impliquées ont justifié leur volonté d'adhérer à ce dispositif par l'envie d'offrir un maximum de découvertes aux enfants qui n'ont pas cette opportunité. Ils ont indiqué avoir travaillé activement avec la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) et les acteurs sociaux de leur commune pour identifier les enfants les plus susceptibles de tirer profit de ce dispositif.